Midi - Pyrénées
la cgt
BANQUE DE FRANCE

2017 N°4 23 MARS 2017

COMITÉ D'ETABLISSEMENT

SÉANCE DU 23 MARS 2017

L'entreprise s'accommode assez bien des erreurs de management. Les collaborateurs, moins.

AMBITIONS 2020 SUITE

Les agents d'Albi et Castres ont eu la visite du Directeur Régional Délégué, Christian BERRET, et du Chef de Projet Déploiement de la Transformation, Hubert AIMARD, venus présenter le fonctionnement CTP / SPP après les bascules de novembre 2017 et avril 2018. En effet Albi est un futur CTPE et, à ce titre, aura la dotation d'un cadre responsable. Les SR encadrant actuellement les services entreprises d'Albi et Castres auraient dû se retrouver à encadrer chacune une section. Or, aux dernières nouvelles apportées par les deux visiteurs, il n'y aurait pas assez de « volume » pour la création des 2 sections. Quid des 2 SR alors ?

Autant nous avions compris que dans les futures SPP, les chefs de service SR « rentraient dans le rang », autant dans un futur CTP, nous pensions que le maintien des fonctions était au moins acquis. Réponse du Directeur Régional : les SR sont des agents « hautement qualifiés » (nouvelle marque de pommade), ils valideront des bilans à enjeu limité, qui concernent des entreprises dont la cote d'activité sont F, G et H (chiffres d'affaires compris entre 750 k€ et 7.5 M€). Waouw !!! Quelle promotion ! Actuellement ils valident des bilans d'entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur à 50 M€. Ce qui pourrait vouloir dire, également, que les analystes confirmés, secrétaires comptables, qui validaient des bilans n'en feront plus et ne seront donc plus si confirmés que ça !

En tous cas les SR n'encadreraient plus. Question posée par le Directeur Régional aux cerveaux parisiens ambitieux 2020 : un SR peut-il encadrer à distance ? Non. Si un SR veut faire de l'encadrement, il doit muter. Sauf que si tous les SR des SPP voulaient muter pour garder leurs prérogatives, il n'y a pas d'offres de poste correspondantes.

Rappelons que la maîtrise a été maintenue dans la réforme des carrières grâce à la pression des représentants du personnel. Il faut donc lui faire une place. Le Directeur Régional a demandé à ses directeurs d'établir un plan personnalisé pour les SR de la région. Il faut qu'ils aient un travail intéressant et différent des autres agents ? Le Directeur Régional appellera en personne les SR (peut-être pas tous) pour savoir si ce plan personnalisé convient à chacun.

A l'issue des débats, on nous annonce que le responsable du CTPE pourrait avoir un adjoint, quid de la 2ème SR ?

Castres conserve son unité administrative jusqu'en 2020, date de la transformation en antenne de proximité avec un DDRPE (Directeur Délégué Responsable d'un Pôle Économique) avec au moins 1 agent et certainement 2. Castres traitera des bilans par délégation d'Albi et aura une contribution aux contrôles qualité départementaux. Pour le surendettement possibilité de dépaysement électronique vers Toulouse

OSE (Organisation du Service à l'Economie)

Le chef de service est choisi : il s'agit de Michèle BROGI, RSE de Rodez (info du 27 mars). Pour les 6 autres postes, la date limite des offres va être reportée de 2 semaines. Actuellement 4 postulants fermes, 1 en interrogation. Possibilité d'offre nationale pour le ou les manquants.

Carottes pour les « oseurs » : 4 voitures commandées, pas besoin de la ramener le soir, télétravail possible, hôtel possible entre 2 RDV, prime intérim si hors département, CDR maxi, souplesse temps ?

Droit au retour toujours pas assuré. Analyste géode, hors Ose, sont la force d'appui (bénéficient de la prime d'intérim hors département). **Ceux qui ne veulent pas en faire partie, à terme, devront changer de métier.**

Dépaysement dossiers entreprises

Cahors dépayse Fiben à Toulouse le 1er avril.

Tarbes : aide pour entretiens prioritaires par poste d'entr'aide régionale sur Toulouse.

Rodez : des bilans traités par Albi.

Adjoint Montauban

Nomination au plus tard en juin 2017

RUBRIQUE A BRAC

Avis droit d'expression des salariés en 2016

Depuis de nombreuses années, les conseils de bureau ne sont plus réunis dans notre région, compte tenu des difficultés d'organisation matérielle et de l'inadéquation croissante des effectifs par rapport aux activités dans toutes les unités. Il n'existe plus aucune souplesse au sein des services.

Les réunions de services ont pris progressivement la place de ces conseils d'atelier au détriment de la défense des droits des salariés, en matière d'organisation comme de relations au travail, laissant un espace limité à l'expression des aspirations des personnels alors que l'entreprise est en pleine transformation.

Les réunions des Délégués du Personnel et Syndicaux restent les seules réunions légales dans les succursales. **La CGT encourage les personnels à se saisir encore davantage de ces espaces de dialogue social, compte tenu des difficultés croissantes face au déploiement d'Ambitions 2020. Vote : Abstention**

Pour le Directeur Régional l'expression des salariés s'est développée. Le nombre de réunions s'est développé, certainement mais à l'initiative de la direction et il n'est pas sûr que l'expression des agents se soit améliorée pour autant.

A terme disparition des DP dans les SPP, ce qui réduira encore l'expression des agents.

Les réunions de service seront au niveau des Zones de Regroupement, Toulouse et Albi avec possibilité de le faire par visio-conférence.

Baisse des dossiers de surendettement

3 premiers mois de 2017 baisse de 6% alors que le plan prévoit une baisse annuelle de 3%. Baisse orchestrée grâce au quadrilatère : procédure simplifiée - chasse aux redépôts - augmentation en puissance des PCB - éducation financière du public.
Sauf que la précarité augmente : ces mesures s'apparentent à mettre la poussière sous le tapis !

Avis sur les conventions au forfait

En 2016 8 cadres au forfait, 9 en 2017. 2 types de convention au forfait : celles pour cadres supérieurs et celles pour cadres autonomes. Les directeurs des unités sont compris dans les cadres supérieurs. La région a rendu 1 convention (départ C Maurel) et demandé 3 (en attente).

La CGT dénonce le recours à cet artifice qui masque le manque d'effectifs et fausse les déclarations d'heures supplémentaires réellement effectuées. La France est le seul pays européen à disposer d'un forfait jours qui permet que le temps travail ne soit plus défini en heures mais en jours, sans apporter de protections sérieuses contre les durées ou charges de travail excessives. C'est la raison pour laquelle la France a été condamnée à quatre reprises par le Comité Européen des Droits Sociaux(membres indépendants élus par le Conseil du Comité des Ministres de l'Europe pour 6 ans), que la Cour de Cassation a annulé onze accords de branches et appelé le législateur à se mettre en conformité avec le droit européen.

Accueil sur rendez-vous

Le tout RDV est demandé par certaines succursales du fait du report des visites d'usagers sur les plages sans RDV. Dégradation de notre mission de service public si l'on refoule des usagers. Ces nouvelles contraintes vont décourager certains usagers de venir à nos guichets.

Dans les SPP l'effectif cible est faible et les contraintes vont se multiplier : arriver tôt le matin pour la sacoche du courrier, partir à 17h00.

Pour que les agents puissent bénéficier des mêmes droits que leurs collègues des CTP, notamment sur les horaires variables, il faut qu'ils puissent sortir avant 17h00 régulièrement.

S'il n'y a pas d'agents présents, la direction doit prendre le relais et ne pas renvoyer un usager arrivé en fin de journée.

Des stages MODAC sont-ils prévus pour les directeurs et les adjoints ? Ils devront certainement intervenir à d'autres moments de la journée en cas de congés, maladies, stages, l'accueil étant prioritaire en SPP.

Réponse du Directeur Régional : l'accueil est le métier de tous, c'est un métier noble. L'adjoint devra être « périodiquement ?» au guichet, le directeur « très occasionnellement » (il faut donc qu'ils soient formés).

Décision Codir en juin : certainement tout RDV pour les grosses unités et panachages pour les « territoires ruraux ».
De l'accueil à 2 vitesses !

PCS de Toulouse Suite aux questions posées lors du CE du 23/02/2016, des réponses ont été apportées par la direction qui ne satisfont pas totalement nos collègues ADS, notamment sur la répartition des primes de week-end, le manque d'effectif et la destruction des plannings. Une réponse des ADS aux réponses de la direction a été lue en séance et envoyée au Directeur Régional.

SRI Réunion des agents d'Occitanie le 13 mars. Ils doivent se positionner sur le périmètre d'intervention qui sera désormais l'Occitanie. Au 1er juin tous les positionnement seront connus.

Vos élus CGT : Fabienne ROUCHY (permanence CGT), Céline FREMAUX (SRML service particuliers Albi), Jacques BRUNET (ADS Toulouse). Le représentant syndical CGT : Philippe LAC (service entreprises CAHORS).